




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15510-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.589**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard GERACI, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/11

RAPPORTEUR : M. Jules SUSINI

-

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET COMMERCANTE**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De la même façon, en raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Promotion (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2009 et 2010 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 19 avril 2011, je vous demande, **mes chers collègues, de bien vouloir**

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **1 500 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes.

- **ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles pour un montant de **3 000 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1667, qui présente les disponibilités suffisantes.

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement aux Comités d'Animation et de Proximité dont la liste figure sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **28 500 €**
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.589 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2009	2010	<i>Proposition 2011</i>	<i>Convention</i>	OBJET
22838	SANTE DE LA FAMILLE ET DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	500 €	500 €	500 €	non	Prévention des risques liés à l'alcool.
49958	GROUPE DES RANDONNEURS MERIDIONAUX	400 €	400 €	400 €	non	Organisation et exécution de randonnées pédestres.
61429	ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DES QUARTIERS SUD	600 €	600 €	600 €	non	Rencontres amicales, culturelles et sportives.

TOTAL: 1 500 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

92025-6748-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2009	2010	<i>Proposition 2011</i>	<i>Convention</i>	OBJET
70250	SOF DANS NOS COEURS	1 000 €	1 000 €	1 000 €	non	Aide aux victimes d'accidents de la route.
48908	ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL (ALEPS)	10 000 €	0 €	2 000 €	non	Organisation de la XXXI ème édition de l'Université d'été de la Nouvelle Economie.

TOTAL: 3 000 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMITES D'ANIMATION ET DE PROXIMITE

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2009	2010	<i>Proposition 2011</i>	<i>Convention</i>	OBJET
49049	LOISIRS ANIMATIONS RANDONNEES DES QUARTIERS EST	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Loisirs, animations, randonnées des quartiers est.
71349	ENCAGNANE LOISIRS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Organiser des fêtes et des animations publiques locales.
73337	COMITE D'ANIMATION MILLOIS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Organiser diverses manifestations artistiques, culturelles, sportives.

TOTAL: 28 500 €